

[ S'INFORMER, SE CONNAÎTRE, S'ORIENTER ]

# VALORISEZ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL PAR UN TITRE FÉDÉRAL RECONNU

QUATRE VOIES POSSIBLES  
VERS LE CFC OU L'AFP



Certification  
Professionnelle  
pour Adultes

## 4 VOIES MENANT AU CFC OU À L'AFP

	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ORDINAIRE	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE RACCOURCIE	EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE (ARTICLE 32)	VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
<b>CONDITIONS</b>	Scolarité obligatoire achevée	Formation certifiée dans une profession apparentée et/ou expérience professionnelle	5 années d'expérience professionnelle attestées dont 2 à 5 ans dans la profession visée	5 années d'expérience professionnelle attestées dont 2 à 5 ans dans la profession visée
<b>MODALITÉS</b>	A plein temps Avec contrat d'apprentissage	A plein temps Avec contrat d'apprentissage	En cours d'emploi	En cours d'emploi
<b>DURÉE</b>	2 ans (AFP) ou 3 ou 4 ans (CFC)	Durée réduite de 1 à 2 ans, selon le parcours et la profession	Variable, en fonction du niveau de connaissances et des besoins de chaque candidat-e	Variable, en fonction des compétences acquises et des besoins de chaque candidat-e
<b>POUR QUELLES PROFESSIONS ?</b>	Toutes les professions CFC / AFP	Toutes les professions CFC	Toutes les professions CFC / AFP	Pour un certain nombre de professions (cf. liste des professions accessibles par la VAE sur <a href="http://vd.ch/certification-adulte">vd.ch/certification-adulte</a> → VAE)
<b>DÉROULEMENT</b>	Formation pratique en entreprise et cours théoriques dans une école professionnelle (1 à 2 jours/semaine) Cours interentreprises	Formation pratique en entreprise et cours théoriques dans une école professionnelle (1 à 2 jours/semaine) Cours interentreprises	Cours de jour en école professionnelle ou formation préparatoire spécifique ou préparation en autodidacte Cours interentreprises	Réalisation d'un dossier de compétences (250 à 300 heures de travail personnel) Entretiens individuels Séances collectives
<b>PROCÉDURE DE QUALIFICATION</b>	Examen de fin d'apprentissage	Examen de fin d'apprentissage	Examen de fin d'apprentissage	Portfolio + évaluation par des expert-e-s + éventuels compléments de formation

### RECOMMANDATIONS POUR TOUTES LES PROCÉDURES

- Niveau minimum de français requis (oral et écrit): B1 pour le CFC et A2 pour l'AFP
- Investissement temporel et personnel important
- Soutien de l'entourage personnel et professionnel essentiel
- Pour la VAE: majeure partie des compétences du métier déjà acquises

# CFC / AFP : DES TITRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE OFFICIELS ET RECONNUS DANS TOUTE LA SUISSE

La formation professionnelle initiale, ou apprentissage, transmet les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession. Elle débouche sur l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

## OBTENIR UN TITRE PROFESSIONNEL : DE NOMBREUX AVANTAGES

- Valoriser ses compétences
- Développer ses perspectives de carrière au sein de son entreprise
- Augmenter ses chances sur le marché du travail
- Avoir accès à une large offre de formation continue
- Bénéficier d'un salaire plus élevé

## POUR EN SAVOIR PLUS

### **CERTIFICATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES CPA**

Portail CPA

[www.vd.ch/certification-adulte](http://www.vd.ch/certification-adulte)  
[info.cpa@vd.ch](mailto:info.cpa@vd.ch)



### **INFORMATIONS ET CONSEILS SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS**

**Office cantonal d'orientation scolaire  
et professionnelle OCOSP**

[www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation)

### **RECONNAISSANCE DES TITRES ÉTRANGERS**

**Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

<http://sbfi.admin.ch/diploma>

### **FORMATIONS POUR LES COMPÉTENCES DE BASE**

**Lecture, écriture, informatique, calcul**

[www.simplément-mieux.ch](http://www.simplément-mieux.ch)



Département de l'enseignement  
et de la formation professionnelle  
Office cantonal d'orientation  
scolaire et professionnelle  
Décembre 2022